



**STAGE APF**  
**SAINT MALO – 11 ET 12 AVRIL 2026**

Madame, Monsieur,

L'Athlé Pays de Fougères organise les samedi 11 et dimanche 12 avril 2026 un stage commun de perfectionnement aux deux sections de l'Athlé Pays de Fougères : l'AL Saint Marc le Blanc et La Vigilante Athlétisme.

**Public concerné : minimes, cadets, juniors et + en licences compétition.**

**Objectifs :**

- préparer la saison estivale, les compétitions d'équipe (interclubs, équip'athlé) et les championnats individuels.
- favoriser la cohésion de groupe au sein de l'APF.

**L'hébergement :** Manoir de la Goëletterie à Saint Malo (35).

Adresse : 10 rue de la Goëletterie, 35400 SAINT MALO

Prestation : nuitée et repas du samedi 11 soir au dimanche 12 midi.

(Les athlètes et l'encadrement apporteront leur pique-nique le samedi midi)

**Les entraînements :** prévisionnel

Lieu des entraînements sur piste : **stade de Marville à Saint Malo**

Horaires : samedi 10h-12h et 15h-17h ; dimanche 10h-11h30

L'entraînement du dimanche après-midi se fera sur la plage à Saint-Malo.

Programme : il sera établi par chaque entraîneur. Les échauffements se feront tous en commun.

**Aspect pratique :**

Le coût demandé aux athlètes : **60 €**

Le club prend en charge : l'hébergement des encadrants, le transport, le complément du coût d'hébergement des athlètes, le coût de réservation du stage et les autres frais éventuels (le prix réel du stage pour chaque athlète revient à plus de 85 €).

L'encadrement : les entraîneurs dont au moins une femme adulte.

Transport : minibus

Matériel et tenue : nécessaire de toilette, plusieurs tenus de sport (short, T-shirt, collants et survêtement), pointes de piste.



**Réponse** (accompagnée des **60€ du règlement intérieur signé, la fiche sanitaire et pour les moins de 18 ans l'autorisation parentale complétées et signées**) au plus tard le **samedi 14 mars** à **Yvette PIROTAIS** (ordre du chèque : **La Vigilante Athlétisme de Fougères**) ou **Catherine GORE** (ordre du chèque : **AL Saint Marc le Blanc athlétisme**).

Nom et prénom de l'athlète : .....

Numéro de licence : ..... Catégorie : ..... Section : .....

Participera au stage des 11 et 12 avril à Saint Malo et s'engage à respecter le règlement intérieur du stage.

Signature de l'athlète : ..... Signature du tuteur légal (si athlète mineur) : .....

**Sondage** (à retourner avec la réponse pour le stage des 11 et 12 avril 2026) :

L'APF se questionne sur la possibilité de mettre en place un stage sur un format 3 jours pour les années prochaines. Le prix serait alors doublé (il serait autour de 120€) pour les athlètes.

Seriez-vous d'accord pour ce nouveau format ?

OUI

NON